



Le Saint-Siège

AUDIENCE GÉNÉRALE

Mercredi, 29 Avril 1998

1. En tournant notre regard vers le Christ, le Jubilé nous invite également à contempler Marie. Nous ne pouvons séparer le Fils de la Mère, car «être né de Marie» appartient à l'identité personnelle de Jésus. Dès les premières formules de la foi, Jésus fut reconnu comme le Fils de Dieu et de Marie. C'est ce que rappelle par exemple Tertullien lorsqu'il affirme: «Il faut croire en un Dieu unique, tout-puissant, créateur du monde, et dans son Fils Jésus-Christ, né de la Vierge Marie» (*De virg. vel.*, 1, 3).

En tant que Mère, Marie est la première personne humaine à se réjouir d'une naissance qui devait marquer une nouvelle ère dans l'histoire religieuse de l'humanité. Grâce au message de l'ange, elle connaissait le destin extraordinaire réservé à l'enfant dans le plan du salut. La joie de Marie est à la source de tous les Jubilés futurs. C'est dans son cœur maternel que s'est donc également préparé le Jubilé que nous nous apprêtons à célébrer. C'est pourquoi la Sainte Vierge doit être présente de façon pour ainsi dire «transversale» dans les thèmes qui seront traités tout au long de la phase préparatoire (cf. *Tertio millennio adveniente*, n. 43). Notre Jubilé devra être une participation à sa joie.

2. Le caractère inséparable du Christ et de Marie vient de la volonté suprême du Père dans l'accomplissement du dessein de l'Incarnation. Comme le dit Paul, «quand vint la plénitude du temps, Dieu envoya son Fils, né d'une femme» (*Ga 4, 4*).

Le Père a voulu une mère pour son Fils incarné, afin qu'il naquît de façon véritablement humaine. Il a voulu en même temps une mère vierge, en signe de la filiation divine de l'enfant.

Pour réaliser cette maternité, le Père a demandé son assentiment à Marie. En effet, l'Ange lui a

exposé le projet divin et a attendu une réponse, qui devait être le fruit de sa libre volonté. C'est ce qui ressort clairement du récit de l'Annonciation, qui souligne que Marie posa une question, d'où transparaît son intention de demeurer vierge. Lorsque l'ange lui explique que l'obstacle sera surmonté grâce à l'œuvre de l'Esprit Saint, Elle exprime son assentiment.

3. «Je suis la servante du Seigneur, qu'il m'advienne selon ta parole» (Lc 1, 38). Cette adhésion de Marie au projet divin a eu un effet immense sur tout l'avenir de l'humanité. Nous pouvons dire que le «oui» prononcé au moment de l'Annonciation a changé la face du monde. C'était un «oui» à la venue de Celui qui devait libérer les hommes de l'esclavage du péché et leur procurer la vie divine de la grâce. Ce «oui» de la jeune fille de Nazareth a rendu possible la destinée bienheureuse de l'univers.

Événement merveilleux! La louange qui jaillit du cœur d'Elisabeth lors de l'épisode de la Visitation exprime bien la joie de toute l'humanité: «Bénie es-tu entre les femmes et béni le fruit de ton sein!» (Lc 1, 42).

4. Dès l'instant où Marie donne son consentement, le mystère de l'Incarnation se réalise. Le Fils de Dieu entre dans le monde et commence à vivre en homme, tout en demeurant pleinement Dieu. A partir de ce moment, Marie devient Mère de Dieu.

Ce titre est le plus haut titre qui puisse être attribué à une créature. Il est totalement justifié chez Marie, car une mère est mère de la personne du fils dans toute l'intégrité de son humanité. Marie est «Mère de Dieu» dans la mesure où elle est la Mère du «Fils qui est Dieu», même si sa maternité est définie dans le cadre du mystère de l'Incarnation.

Ce fut précisément cette intuition qui fit jaillir dans le cœur et sur les lèvres des chrétiens, dès le troisième siècle, le titre de *Theotókos*, Mère de Dieu. La prière la plus ancienne adressée à Marie trouve ses origines en Egypte, et demande son secours dans les circonstances difficiles, en l'invoquant comme «Mère de Dieu».

Lorsque, plus tard, certains contestèrent la légitimité de ce titre, le Concile d'Ephèse, en 431, l'approuva solennellement et sa vérité s'imposa dans le langage doctrinal, ainsi que dans la prière.

5. Avec la maternité divine, Marie a pleinement ouvert son cœur au Christ, et en Lui à toute l'humanité. Le dévouement total de Marie à l'œuvre du Fils se manifeste surtout à travers la participation à son sacrifice. Selon le témoignage de Jean, la Mère de Jésus «se tenait près de la Croix» (cf. Jn 19, 25). Elle s'est donc unie à toutes les souffrances qui affligeaient Jésus. Elle a participé au don généreux de son sacrifice pour le salut de l'humanité.

Cette association au sacrifice du Christ a produit en Marie une nouvelle maternité. Elle, qui a souffert pour tous les hommes, est devenue mère de tous les hommes. Jésus lui-même a

proclamé cette nouvelle maternité lorsqu'il dit du haut de la Croix: «Femme, voici ton fils» (*Jn* 19, 26). Marie était ainsi constituée mère du disciple qu'il aimait et, selon l'intention de Jésus, mère de chaque disciple, de chaque chrétien.

Cette maternité universelle de Marie, destinée à promouvoir la vie selon l'Esprit, représente un don suprême du Christ ressuscité à l'humanité. Au disciple qu'il aimait, Jésus dit: «Voici ta mère». Et dès cette heure-là, «le disciple l'accueille chez lui» (*Jn* 19, 27), plus encore, «parmi ses biens», parmi les dons précieux que le Maître crucifié lui avait laissés.

Les paroles: «Voici ta mère» sont adressées à chacun de nous. Nous sommes invités à aimer Marie comme le Christ l'a aimée, à la recevoir comme Mère dans notre vie, à nous laisser guider par Elle sur les voies de l'Esprit Saint.